

PERMANENCE DU DEPUTE DE L'ARDECHE

HERVE SAULIGNAC

BOURG-SAINT-ANDEOL – jeudi 06 février de 09h00 à 11h00 – au nouveau siège de la Communauté de communes DRAGA (avenue du Maréchal Leclerc)

LE TEIL – jeudi 13 février de 09h00 à 11h00 – mairie du Teil

PRIVAS – les mardis matins – permanence parlementaire (5, cours du Palais)

LA VOULTE – jeudi 20 février de 09h00 à 11h00 – mairie de La Voulte

LE CHEYLARD – jeudi 27 février de 09h30 à 11h30 – mairie du Cheylard

VERNOUNX – jeudi 12 mars de 09h30 à 11h30 – grande salle sous La Poste (rue des Lavoirs)

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous

Au 04 75 64 56 49 ou à [permanence@hervesaulignac.fr](mailto:hervesaulignac.fr)